

## COMMUNIQUÉ FRAAP

---

### QUELLE POLITIQUE PUBLIQUE DE SOUTIEN POUR LES ACTEURS CULTURELS DE PROXIMITÉ LES PLUS FRAGILES ?

*La FRAAP est la fédération des diffuseurs associatifs solidaires dans le secteur des arts visuels. Elle réunit plus de 150 associations et collectifs sur l'ensemble du territoire.*

*Ces associations et collectifs composent un réseau professionnel dense, diversifié et incontournable de création artistique, où s'inventent de nouveaux modes de diffusion et de médiation, qui place l'artiste au centre de ses préoccupations et inscrit l'art contemporain au cœur des territoires.*

**L'ensemble de ses membres se revendique diffuseur solidaire et a signé la charte de déontologie qui l'engage à de bonnes pratiques, respectueuses des droits des artistes-auteurs.trices, des salarié.e.s, des bénévoles et des publics.**

Aujourd'hui, dans le cadre des mesures de protection des populations, les activités de ces associations, essentiellement dirigées vers la rencontre avec les publics, sont réduites à néant, les salarié.e.s (quand il y en a) sont en chômage partiel, les espaces de création et de diffusion sont clos.

Nous sommes inquièt.e.s, ces structures ne sont ni des galeries, ni labellisées et n'ont donc aucune aide prévue pour le moment par le Ministère de la Culture. Nous sommes ici à l'évidence dans un cas de force majeure qui ne peut, ni ne doit, être mis à la charge des artistes-auteurs.trices eux-mêmes, ou des structures associatives qui se sont engagées auprès d'eux.

**NOUS DEMANDONS À L'ÉTAT, AU MINISTÈRE DE LA CULTURE, AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DE MAINTENIR ET D'ABONDER LES SUBVENTIONS PUBLIQUES QUI ONT ÉTÉ SOLLICITÉES ET D'ENGAGER DES AIDES SPÉCIFIQUES POUR CES TRÈS PETITES STRUCTURES,** maillons essentiels de la création et de la diffusion dans le secteur des arts visuels en France, pour que chacune de ces associations d'artistes puisse honorer ses engagements auprès des artistes-auteurs.trices, rassurer ses salarié.e.s et bénévoles et reprendre ses activités dès que possible.

La crise risque d'avoir des conséquences bien au-delà de la fin du confinement, notamment pour les structures et des arts et de la culture pour lesquelles la rencontre est une manière de faire, un moyen d'action.

La FRAAP souhaite le renforcement, essentiel, dès aujourd'hui, des dynamiques de concertation pour assurer la mise en place de politiques publiques soucieuses de soutenir l'ensemble des acteurs qui composent le secteur des arts visuels.